

1 <sup>er</sup> lot: L'entreprise Magné	19.499.600 <sup>+</sup>	Installation
2 <sup>e</sup> lot: La doréographique	42.300.000 <sup>h</sup>	matériels
3 <sup>e</sup> lot: entreprise Soprema	3.016.770 <sup>h</sup>	électricité
4 <sup>e</sup> lot: " Perest & Hurland	19.916.350 <sup>h</sup>	menuiserie bois
5 <sup>e</sup> lot: " Galland	2.362.230 <sup>h</sup>	plomberie
6 <sup>e</sup> lot: Baplan Baudry	4.124.000 <sup>h</sup>	carrelages
7 <sup>e</sup> lot: Blanchard & Compagnie	4.853.100 <sup>h</sup>	plomberie
8 <sup>e</sup> lot: entreprise Hoffinger	8.854.000	peinture

Sont proposés en vue d'un marché de gré à gré:

9 <sup>e</sup> lot: L'entreprise SCAN	20.510.000	menuiserie alu
10 <sup>e</sup> lot: " Papuchon Malan	3.705.057	volets roulants 41450
11 <sup>e</sup> lot: Société Curves Proulx-Dumais	17.450.181	chauffage
12 <sup>e</sup> lot: " Jorice & Lumière	13.569.910	électricité

Le lot plâtrerie n'ayant pas donné de résultats satisfaisants sera remis aux enchères.

Le total ensemble des propositions s'élève à 198.212.670 fr. non compris le lot plâtrerie. Retenants pour lequel il y a lieu de réserver 9 millions + 450.000 fr. de peinture soit 9.450.000 fr.

et le lot équipement des salles de services pour lequel compte tenu des honoraires il reste un crédit de 3.400.000 fr.

Il résulte de ce tableau que la Ville a la possibilité de choisir les différents lots du cahier de construction de l'Eden au Collège en se maintenant dans la limite de la dépense

achat de  
le chauffage  
distribution d'  
marchés aux  
ville.  
fourrière de

et après a  
viteurs d'édou  
Commission

Monté au plan de financement de 4.150.000 p. environ et l'équipement des salles de lecture à 3 millions

- que le Conseil Municipal a été au budget de 1957 les recettes et les crédits nécessaires au financement des travaux prévus:

Projeté XXXV art 2: nombre de crédits de 220 millions  
Projeté XIII art 3 Recettes subvention de l'Etat: 146 millions

Projeté XIII art 4 Recettes: subvention de l'Etat transfère: 44 millions  
- que le Conseil Municipal dans sa séance du 6 mai 1957 a décidé dans son plan

à couvrir les dommages de guerre 24 millions à transférer d'office:  
Coursi Amort: Dq. 2 22782 pour 3.140.000 (ville 39)  
Services Municipaux Dq. 5 P. 305 pour 1.000.000 (ville 39)

Les dépenses prévues en ce qui concerne le financement de l'opération sont de 1.147.822 francs en dépenses au dossier de l'Etat

Les dépenses ont été administrées de telle sorte que les dépenses au dossier de l'Etat ont été couvertes par les recettes de l'Etat

Enfin les dépenses de l'Etat ont été couvertes par les recettes de l'Etat

Il a été décidé de couvrir les dépenses de l'Etat par les recettes de l'Etat

Il a été décidé de couvrir les dépenses de l'Etat par les recettes de l'Etat

Il a été décidé de couvrir les dépenses de l'Etat par les recettes de l'Etat

decide

